

location faite par le mari de
saisi ou affecté au douaire
unement le droit de l'épouse ni
enfants, à moins qu'il n'y ait
n'expresse suivant les prescrip-
de civil. Les pieux s'ils étaient
e en vue de la reconstruction
d'une clôture, auraient été
n avis, vendus avec l'immeuble.



Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 21 MARS 1935

Frs Fleury, Gérant—Numéro 12

Une pensée par semaine

"Chaque heure de temps perdue dans la jeunesse est une chance de malheur pour l'avenir".—(Napoléon).

Nous obligeons notre ami et collaborateur, M. Adrien Désautels, technicien du Ministère de l'Agriculture de Québec, en lui accordant un peu d'espace dans ce numéro pour exposer à nos jeunes lecteurs, sans oublier les vieux qui veulent rester jeunes, il y en a plus qu'on ne le pense, les avantages multiples, au point de vue éducatif et instructif, à retirer de l'étude de son volume, édité pour la deuxième fois: "Le Guide des Jeunes Agriculteurs."

Dans la notice que nous publions ailleurs, l'auteur fait beaucoup plus parler les compétences du monde pligieux, civile et éducateur, qu'il ne fait de réclame personnelle autour de son œuvre. C'est adroit! vous exclamez-vous. Je ne dis pas non. Mais si vous consultez le volume, vous n'en lirez pas long avant de tomber parfaitement d'accord avec ceux qui, encourageant la lecture de cet ouvrage, trouvent que notre jeunesse rurale, déjà accusée de ne pas être assez studieuse, a besoin d'une direction, d'être guidée dans ses études post-scolaires et sa formation sociale.

"Le Guide des Jeunes Agriculteurs" est un volume appréciable, en ce qu'il ne vise pas seulement à apprendre des formules, mais à former, à faire l'éducation de ceux qui viennent pour remplacer demain ceux qui s'en vont. La terre a plus besoin d'hommes que les hommes manquent de terre, dirait le Directeur des cercles de Jeunes Agriculteurs, M. J.-C. Magnan. La vie paroissiale réclame des hommes désintéressés, sérieux, bien instruits des choses de la profession agricole, pit, mais également renseignés sur les problèmes d'intérêt local, et possédant le sens social à un degré suffisant pour se rendre utiles à leurs concitoyens.

La lutte pour la vie devient toujours de plus en plus difficile. Les questions sociales, économiques, de vie rurale et agricole se compliquent constamment, il faut s'y préparer par une éducation solide et une bonne instruction.

La jeunesse d'aujourd'hui devrait se demander si elle sera justifiable, après tous les moyens qui lui sont offerts pour se préparer aux luttes de l'avenir, de dire plus tard, comme nous l'entendons trop souvent répéter encore par ceux de notre temps. Ah! si j'étais plus instruit.

A cette jeunesse un peu trop distraite par les sports, les amusements quelquefois futiles, même dans nos campagnes, rappelons ce mot du grand Napoléon:

"Chaque heure de temps perdue dans la jeunesse est une chance de malheur pour l'avenir." F. F.

LES conserveries de fruits et de légumes sur la ferme et dans les centres ruraux sont un développement récent très important et qui offre des possibilités. On estime qu'il y avait en 1934 environ 1,700 établissements enregistrés dans le Québec dont la production était d'environ 230,000 caisses. Cette industrie se répand dans l'Ontario où il s'est produit 100,000 caisses en 1934.

Comme cela change !

Il y a onze ans, en 1923 pour préciser, 63.8% de la production canadienne des porcs provenait des cultivateurs d'Ontario, les provinces de l'Ouest n'en fournissaient alors que 30.8%, Québec et les Maritimes la balance, une infime proportion.

Mais voilà qu'après une décennie les rôles sont changés. Comparons avec l'année 1933. Ontario ne figure plus que pour 42.8%, tandis que les provinces des prairies sont parvenues à fournir 55.6% des porcs de marché.

Québec, comme nous l'avons rapporté chaque mois, d'après les cédules de classification du gouvernement fédéral, a notablement augmenté cette production durant l'année dernière. Plus que cela, le quotient de qualité s'est accru à notre avantage.

Les mesures prises par la Société des Éleveurs de porcs, de concert avec les autorités fédérales et provinciales, pour promouvoir l'enregistrement supérieur des porcs devaient avoir une influence très heureuse et bien marquée sur l'amélioration de la qualité des sujets que nous destinons au grand commerce.

La station d'engraissement de Princeville, pour une première année d'opération, a prouvé qu'elle est en lieu de rendre d'éminents services aux éleveurs pour les aider à faire qualifier des reproducteurs d'élite.

Les expériences que l'on conduit à cette station sur l'alimentation économique du porc, nous amèneront à l'adoption de méthodes d'alimentation rationnelle qu'il y aura intérêt à vulgariser, dès qu'elles seront codifiées, afin de mieux administrer nos porcheries.

Il n'est de secret pour aucun éleveur pratique qu'il n'y a d'argent à faire en industrie porcine que si nous réduisons au minimum le prix de la livre de chair.

L'enregistrement supérieur des porcs tend à cet objectif. L'échelle de pointage qui sert de base pour l'appréciation des porcs provenant de truies candidates à l'enregistrement supérieur, porte sur les trois principaux facteurs nécessaires pour rendre l'élevage des porcs profitable, soit: la valeur des truies, la conformation du type pour fournir la qualité de viande requise par le marché et l'aptitude à l'engraissement rapide.

Si nous élevons des truies réchappant de bonnes portées, d'un bon type engraisant rapidement, c'est-à-dire parvenant à point pour l'abatage en moins de temps possible; que ces truies donnent deux portées par année; que la ferme fournisse le maximum possible de la nourriture des porcs, nous serons parvenus alors à stabiliser notre industrie porcine.

Que les prix soient bons, médiocres, voire même aussi bas qu'en 1932, nous pourrions maintenir nos porcheries sur un bon pied d'exploitation sans éprouver de grosses pertes d'argent.

Lorsque nous en serons là, il sera moins difficile de proposer à nos agriculteurs d'établir sur nos fermes un équilibre plus juste entre l'industrie laitière et sa connexe, l'industrie du porc.

Coopérative Fédérée

Distribution et prix des pommes de terre de Québec

À la dernière minute, nous résumons brièvement une nouvelle parue dans les journaux quotidiens annonçant qu'en vertu d'une convention spéciale entre les marchands-épiciers de Montréal, dont plusieurs membres de chaînes commerciales d'une part, et la Coopérative Fédérée d'autre part, les pommes de terre No 1 de l'Est canadien seront vendues au prix uniforme de 79 centins le sac de 80 livres, et que les marchands s'engagent à annoncer la bonne pomme de terre d'une manière appropriée pour en stimuler la vente et en augmenter la consommation dans la mesure du possible.

On imagine bien que tout cela ne s'est pas fait sans que quelqu'un s'occupe de promouvoir les intérêts des producteurs; que les marchands quelque bien disposés soient-ils, ne sont pas venus d'eux-mêmes proposer un tel arrangement avec les autorités de la Fédérée. Non. Il a fallu exposer à ces Messieurs la grande nécessité de promouvoir la vente des pommes de terre de Québec dans Montréal, afin de soutenir l'effort des producteurs dans la voie de l'amélioration et d'accroître leur pouvoir d'achat. C'est la Coopérative Fédérée, par l'intermédiaire de son gérant général, qui a tenu ce rôle et les cultivateurs doivent le savoir et s'en souvenir.

M. Desmarais a réuni plusieurs intéressés dans la vente des pommes de terre, leur a représenté combien on se désintéressait de la vente de cette denrée qu'on ne prenait même plus la peine d'annoncer comme autrefois dans les réclames hebdomadaires de journaux. En fait, ce relâchement n'a pas été lent à se faire sentir. Ainsi, depuis le milieu de janvier à venir jusqu'au 14 courant, il est entré

(suite à la page 115)

Vieux temps, vieilles choses

De la petite histoire

Une nouvelle qui a été accueillie partout avec joie et bonheur, c'est que Sa Majesté Britannique a honoré M. Cartier du titre héréditaire de baronnet, et M. Langevin de celui de Compagnon du Bain. M. Cartier est le second canadien-français qui a reçu cet honneur: le premier était feu Sir L.-H. Lafontaine.

A propos de ces titres honorifiques, nous résumerons les détails donnés par le "Courrier du Canada". La noblesse anglaise se compose de ducs, marquis, de comtes, de vicomtes et de barons. Les baronnets viennent après ces derniers et ils ont préséance sur tous les chevaliers, ceux de la Jarretière exceptés.

Quant à l'Ordre du Bain, les dignitaires qui le composent se divisent en trois classes: les Chevaliers Grand Croix, les Chevaliers commandeurs et les Compagnons. Des dignitaires des deux premières classes ont droit au titre de "Sir". C'est à la classe des chevaliers commandeurs qu'appartenait Sir E.-P. Taché et qu'appartiennent Son Excellence N.-F. Belleau et Sir John A. McDonald; de sorte que Sir G. E. Cartier se trouve à avoir préséance sur ce dernier.

Gazette des Campagnes, 8 avril, 1868.

Ceux qui veulent... réussissent...

Que de fois n'entend-on pas dire que c'est folie de faire défricher des terres par des gens de la ville, par des marchands, des forgerons ou des menuisiers.

Et tous ceux qui ne connaissent rien en ces questions opinent du bonnet.

M. J.-J. Turcotte, marchand et maître de poste dans un village du comté de Mégantic, peu au fait des savantes opinions de divers professionnels qui s'y connaissent en colonisation comme les aveugles en couleurs, s'ils ne se font pas faute d'y participer et de parler d'un ton ex cathedra, décida de laisser là le bureau de poste, d'abandonner le commerce et d'aller défricher des terres neuves.

Malade, il ne pouvait pas donner un gros effort; il avait trois garçons élevés dans un village, qui connaissent l'agriculture comme des gamins de village, mais qui étaient décidés à réussir. Aussi, en 1928, M. Turcotte arriva-t-il à Val Gagné, dans l'Ontario nord où, peu argenté, il acheta deux fermes au prix de \$5,000, donna quelques centaines de piastres à compte et s'engagea, pour la balance, à payer \$600 par année.

Sur une de ces terres, il y avait quelque 40 acres de défrichement négligé et une petite maison. Sur l'autre, il n'y avait qu'un commencement d'abatiss.

Le voyageur qui passe par là, trouve aujourd'hui cent trente acres en bonne culture sur ces deux terres, de bonnes bâtisses, tous les instruments aratoires nécessaires y compris un tracteur, une presse à foin qui fut payée mille piastres, 18 vaches, 4 chevaux, un lot considérable de porcs, des volailles.

Il faut beaucoup de foin pour nourrir tout ce bétail. Mais on en récolte assez pour tout ça, et il en reste plus de 100 tonnes à vendre.

(suite à la page 116)